



*Mairie de DOUVAINS*

*CONSEIL MUNICIPAL*

N° 107 09 71 XV 2015

Le lundi 27 juillet 2015

21 h 00

Salle du Conseil

Convocation du Conseil Municipal en date du 17/07/2015

**Ordre du jour**

- Ouverture de crédit
- DUP: Autoriser le Maire à signer pour une assistance foncière en vue de DUP, expropriation, et transfert de propriété
- Autoriser le maire à signer le marché des logements sociaux du Merviel

Monsieur le Maire rajoute en début de séance un point à l'ordre du jour :

- Convention de mandat avec la Communauté de Communes , travaux de voirie 2015

**Présents : Alain PALMADE, Sonia PERSCHKE, Alexis VARUTTI, Jean-Luc SANCHEZ, Hélène PRZYBYL, Sabine CUZIOL, Alix POMPILIUS, Roger ASTRE, Daniel NADAL, Sébastien HARAUT, Fanny MORENO, Guy ALLIEY, Laurent CAUQUIL**

**Absents ayant donné pouvoir :**

**Absents excusés : Catherine MICHEL, Jean-Claude DURAND**

**Absent :**

**Secrétaire(s) de la séance: Jean-Luc SANCHEZ**

**Ouverture de crédit**

**2015 71 15 I**

Sabine CUZIOL VARUTTI expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2112 (041)	Terrains de voirie	1244.00	
2031 (041)	Frais d'études		1244.00
		<b>TOTAL :</b>	<b>1244.00</b>
		<b>TOTAL :</b>	<b>1244.00</b>

Sabine CUZIOL VARUTTI invite le Conseil Municipal à ouvrir ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

**Résultat du vote : Adoptée    Votants : 13    Pour : 13**

**DUP autoriser le maire à signer une convention d'assistance foncière en vue d'expropriation**

**2015 71 15 II**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'éco quartier étant terminé il est nécessaire d'envisager la deuxième tranche de travaux.

Les propriétaires du terrain n'ayant pas donné suite aux différents courriers adressés par la mairie, il convient d'entamer une procédure pour aboutir à une Déclaration d'Utilité Publique pour cette voirie.

La Mairie a donc besoin d'une assistance foncière en vue de DUP, d'expropriation et de transfert de propriété.

M. le Maire a donc procédé à une consultation de cabinets spécialisés dans cette démarche.

Après examen des offres, l'entreprise SETIS à MONTPELLIER, a été retenue.

M. le Maire demande donc au Conseil Municipal de

L'autoriser à signer pour une assistance foncière en vue de DUP, d'expropriation et de transfert de propriété;

L'autoriser à signer tous documents se rapportant à cette procédure.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré,

**Autorise** M. le Maire à signer avec l'entreprise SETIS, pour une assistance foncière en vue de DUP, d'expropriation et de transfert de propriété;

**Autorise** M. le Maire à signer tous documents se rapportant à cette procédure.

**Résultat du vote : Adoptée**

**Votants : 13**

**Pour : 10 Contre : 3**

### **Autoriser le Maire à signer le marché des logements sociaux du Merviel**

#### **2015 71 15 III**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux sur les logements sociaux du Merviel étant estimés à plus de 90 000 € il est nécessaire de passer un marché.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à signer le marché de travaux pour les logements du Merviel.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré,

Autorise le Maire à signer le marché de travaux des logements du Merviel.

Résultat du vote : Adoptée      Votants : 13      Pour : 13

### **Convention de mandat Communauté de Communes travaux de voirie**

#### **2015 71 15 IV**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix, dans le cadre de ses statuts, a décidé d'accompagner les communes membres qui le souhaitent, dans la réalisation des travaux d'investissements de voirie.

Il rappelle que le programme de voirie 2015 concerne 17 communes comme cela a été présenté lors du conseil de communauté du 28 janvier 2015 : l'Etat participera au financement de ces travaux dans le cadre de la DETR à hauteur de 25,1% (arrêté préfectoral du 30/03/2015).

Le Maire fait part au conseil municipal de la proposition du Président de la Communauté de Communes de signer une convention de mandat (annexée à la présente) avec la commune de DUN engagée dans le programme de travaux 2015, pour la réalisation de travaux sur la voirie communale.

Le Maire demande au conseil de se prononcer.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide :

D'AUTORISER le Maire à signer la convention de mandat avec la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix pour la réalisation de travaux de voirie 2015 (document annexé à la présente délibération)

DE CHARGER Monsieur le Maire de toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

DIT que les crédits sont inscrits au budget.

M

### **Questions diverses :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, de l'opportunité d'acquisition d'une horloge comtoise ayant un lien direct avec l'histoire de la commune pour la somme de 250 €.

Monsieur Laurent CAUQUIL demande ce que sont devenus les éléments du skate park qui étaient situés à l'emplacement actuel du terrain de tennis.

Monsieur le Maire répond que le Conseil Municipal souhaite rencontrer les utilisateurs de ce skate park afin de décider d'un emplacement où il pourrait être implanté.

